

LA SOCIOLOGIE D'INTERVENTION : QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION.

Denis Bernardeau Moreau

Université Paris-Est Marne la vallée, laboratoire ACP

« A quoi sert la sociologie ? Quelles sont ses finalités pratiques ? Les sociologues ont-ils une utilité en dehors de leur vocation à proposer un maniement de l'esprit critique ? ». Telles sont les questions que se posent des sociologues comme Michel Crozier, Gilles Herreros, Bernard Lahire et que nous souhaitons aborder à notre tour comme point de départ de notre réflexion. Notre intention, dans cet article, est de traiter de la sociologie d'intervention, l'utilité de nos recherches se mesurant en partie aux effets bénéfiques directs qu'elles peuvent produire sur les acteurs du monde social.

1. LE SOCIOLOGUE FACE A LA DEMANDE SOCIALE

La demande sociale relève de sources multiples : elle peut émaner d'une commande institutionnelle publique (collectivités territoriales, organismes d'Etat) ou provenir d'entreprises privées pour des activités de conseil, de formation ou d'aide à la décision. Il peut s'agir de répondre à des sollicitations d'acteurs divers connaissant des difficultés dans leurs organisations professionnelles. La demande peut enfin provenir de collègues ou de partenaires universitaires, syndicaux ou encore associatifs (communications, colloques, journées d'études, conférences). Ainsi définie, l'utilité du sociologue d'intervention se mesure essentiellement à la capacité de ce dernier à répondre directement aux demandes des acteurs locaux et à agir sur leurs situations quotidiennes en vue de les améliorer. Ce lien entre sociologie et demande sociale est essentiel. Il est même, ajoute Dubar (2006), décisif pour l'avenir de la discipline, sa reconnaissance et son efficacité. La démarche du sociologue d'intervention, poursuit Gilles Herreros, se veut donc une pratique « dont les perspectives sont éminemment pragmatiques (pour Cantecor, le pragmatisme est surtout une façon concrète d'aborder les faits sociaux) et dont les effets sont tangibles » (Herreros, 2009, p. 8).

2. LE SOCIOLOGUE EN IMMERSION A L'ECOUTE DES INDIVIDUS REFLEXIFS

Parmi les écoles qui se revendiquent clairement de la sociologie de l'intervention, le corpus classique comprend trois principaux courants : l'actionnalisme d'Alain Touraine, l'analyse stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg et l'analyse institutionnelle de Rémi Hess,

George Lapassade et René Lourau. Rangés dans un courant plus psychosociologique et clinique, on trouve également les travaux d'Eugène Enriquez, Vincent De Gaulejac et Nicole Aubert (en réalité, les origines sont à situer dans les monographies de le Play et la sociologie empirique américaine de Small, Du Bois, Thomas et Park). Par le mot « intervention », il s'agit de penser le sociologue comme un scientifique capable de faire évoluer, avec les acteurs objets et sujets de l'étude, les situations dans lesquelles ils interagissent pour atténuer collectivement les difficultés qu'ils rencontrent. Il s'agit de privilégier un rapport immédiat, direct et intersubjectif entre le chercheur et les acteurs. Par sociologie d'intervention, il faut donc entendre « une pratique spécifique de la discipline conduisant le sociologue à s'immerger, sur (auto)sollicitation, dans une microsituation, afin d'en proposer une lecture dont les effets (de contenu ou de processus) pourraient participer d'une transformation de ladite situation » (Herreros, 2001, p. 273). La posture du sociologue consiste dès lors à se placer parmi les individus en situation, dans l'intention de leur apporter « une plus-value cognitive mobilisable pour l'action » (Ibid.).

3. LES CONTOURS DE LA SOCIOLOGIE D'INTERVENTION

La sociologie d'intervention répond à plusieurs critères fondamentaux dont voici les principaux :

A. Il n'y a pas d'intervention sans demande

Il ne peut y avoir intervention sans demande. Avant toute chose, le sociologue doit s'assurer que les individus en présence, ou tout au moins une majorité d'entre eux, expriment une réelle volonté de coopérer. L'intervention révèle donc une « dimension d'intentionnalité », écrit Dubost (1987, p.176). Soit il s'agit d'une commande explicite émanant des dirigeants (ils sont les commanditaires), soit il s'agit d'une demande exprimée par les individus de manière explicite ou implicite. L'intervention est un processus opérationnel, résume Friedberg (1993, p.322) qui s'inscrit nécessairement dans le temps. Elle n'est pas une action ponctuelle mais un cheminement volontaire décidé collectivement.

B. Immersion et volonté de changement

Le sociologue s'immerge dans une situation pour l'analyser de l'intérieur, au plus près des acteurs. Intervenir signifie « venir entre ». Felder compare très justement l'immersion à l'acte de se laisser « imprégner par les impressions » (2007, p.242). On passe d'une sociologie critique bourdieusienne à une sociologie de la critique telle que définie par Boltanski (du sociologue surplombant au sociologue participant). En partant le plus souvent d'un problème posé par les demandeurs, l'intervention s'inscrit dans une « relation d'aide » marquée par une « orientation transformatrice plutôt qu'une orientation vers la production de connaissance » (Dubost, 1987, p.178). Par le mot « intervention », il s'agit donc de penser le sociologue comme un scientifique capable de faire évoluer, avec les acteurs sujets de l'étude, les situations dans lesquelles ils interagissent pour tenter de résoudre ou tout au moins éclairer collectivement les problèmes et difficultés qu'ils rencontrent.

C. Transdisciplinarité théorique et indiscipline méthodologique

En situation d'intervention, nous pensons également qu'aucune théorie ni aucune méthode ne peut se suffire à elle-même pour rendre compte de toute la complexité de la réalité observée. Il n'y a pas « une » théorie d'intervention, ni « une » méthode sociologique d'intervention. En réalité, elles sont multiples et plus ou moins mobilisables en fonction de la situation et de ses tensions. Gilles Herreros parle de posture méthodologique « plastique » (2004), Edgar Morin préconise « l'indiscipline transdisciplinaire » (la pluridisciplinarité suppose la juxtaposition des disciplines, l'interdisciplinarité permet la confrontation des points de vue, la transdisciplinarité participe à la refondation de la science telle la théorie de la complexité de Morin). En ce sens, l'intervenant sociologue, à la manière de Feyerabend et de sa théorie anarchiste, considère que tout est bon à prendre du moment que ces outils contribuent à aider les acteurs à trouver, par eux-mêmes, les solutions à leurs problèmes. Ces outils peuvent être sociologiques mais aussi psychologiques (jeu de rôle, provocation, transfert et contretransfert, jeux d'instrumentalisation etc ...).

D. Posture maïeutique et réhabilitation de la doxa

Ce qui, chez Bourdieu, est appelé sens commun ou doxa, est considéré comme un savoir chez Schütz, une aptitude à la réflexivité chez Giddens ou encore une compétence chez

Boltanski. Pour les défenseurs de la sociologie d'intervention, il n'y a pas de coupure épistémologique (Friedberg, 1997) entre les savoirs scientifiques et les savoirs « profanes », il n'y a pas d'« asymétrie » (pour reprendre les mots de Boltanski et Thévenot, 1990). Le sens commun est considéré comme essentiel car producteur de savoirs utiles (cf. double herméneutique de Giddens : les acteurs sociaux se réapproprient les savoirs de la science et agissent aussi sur cette dernière). Cette proximité chercheurs/acteurs, ce « retour vers l'intérieur » (Friedberg) attribuent à la maïeutique une importance particulière. La maïeutique, qui fait référence à la mythologie grecque (Maïa est la mère d'Hermès et la déesse de l'accouchement et des sages-femmes) préconise d'amener les hommes à accoucher de leurs savoirs. L'approche maïeutique accorde ainsi une importance toute particulière au sens commun considéré comme producteur de connaissances utiles à l'amélioration d'une situation.

E. Réflexivité et conscience discursive

La sociologie d'intervention considère l'individu comme un acteur réflexif. Reconnaître la réflexivité de l'acteur, c'est reconnaître qu'il possède l'intelligence de son action. C'est affirmer qu'il est compétent pour porter un regard sur ce qu'il fait, pour mesurer les conditions d'émergence et en partie les conséquences de ses actions. Pour Giddens (1987), cette réflexivité revêt même un usage systématique. L'auteur distingue ainsi deux types de réflexivité. La « conscience pratique » correspond au contrôle minimal que l'individu est capable d'effectuer, dans l'ensemble de sa vie quotidienne et routinière, sur son action en train de se faire (Bourdieu parle de « routines de la pensée ordinaire »). A un niveau supérieur, la réflexivité, chez Giddens, renvoie à la « conscience discursive ». Cette conscience s'exerce quand l'individu parvient à exposer de manière cohérente les raisons de son action, quand il peut « mettre en mots des choses » (Giddens, 1987). Dans la mesure où cette forme de réflexivité supérieure est accessible essentiellement à travers le discours interindividuel, il revient au sociologue de « casser la coquille », de provoquer le débat et créer les conditions pour que s'affirme le sujet pensant, pour que surgisse son « advènement » (Herreros) ou sa « surrection » (Gilbert). Le rôle du chercheur est de créer, dès lors, les conditions favorables à une auto-analyse réflexive (ce que Bourdieu appelle une « auto-analyse provoquée et accompagnée »). Par le dialogue, l'acteur comprend aussi sa contribution aux problèmes qu'il rencontre (la récurtivité est l'idée que l'homme est producteur de ce qui le produit, et donc producteur des problèmes que pourtant il condamne).

F. Ethique et principe de subjectivité

Dans l'intervention, le sociologue prend le risque d'être instrumentalisé, d'être « avalé par son objet » écrit Dubost (tout est affaire de degré, écrit Dubet et le risque d'une subjectivité aveugle est réel) ou de faire le jeu de l'acteur ou du commanditaire (manipulation). A plus forte raison parce que l'intervention met le sociologue dans l'arène, elle rend difficilement tenable une position d'objectivité et de mise à distance à l'objet. Cette objectivation est-elle d'ailleurs possible ? En fait, la subjectivité du sociologue est inhérente à sa condition humaine. Tout à la fois produit et producteur du monde social, l'individu, ajoutent De Gaulejac et al. (2007), à la société en lui. Toutes les constructions sociales et intellectuelles ne sont que « des constructions de constructions » (Schütz, 2008), des points de vue sur des points de vue » (Bourdieu, 1993). Comme le souligne Edgar Morin, on ne peut éluder le caractère intersubjectif de tout rapport d'homme à homme (1994). On épouse toujours une cause (Uhalde, 2001). Pour se préserver d'une subjectivité aveugle, son éthique doit son « butoir essentiel » (2009, p.237), le principe fondamental qui guide ses actes et ses décisions pour parvenir, in fine, à une amélioration réelle et tangible de la situation analysée. Chez Richard Rorty, l'éthique est surtout une affaire de sensibilité. Il s'agit d'être à l'écoute des gens, de ce qu'ils ont à dire et ce qui les rapproche. Il s'agit, pour paraphraser Rorty (1995), de chercher à « minimiser les petites choses particulières qui nous séparent », de mettre en évidence les « mille petits traits » susceptibles de réunir les individus dans une « commune humanité ». L'éthique, c'est chercher à ce que les individus soient mieux après qu'avant l'intervention.

G. Restitution et règle du « tout dire »

Le dernier principe sur laquelle nous souhaitons insister est celui de la restitution des interprétations. Cette confrontation avec l'ensemble des acteurs de l'organisation n'est pas aisée et fragilise le chercheur qui doit accepter de se mesurer à « l'indocilité des acteurs » (Vrancken, 1995). Ici s'impose bien souvent la règle du « tout-dire » avancée par les socioanalystes (voir Hess et Authier, 1994). Par le déploiement d'un débat ouvert et direct entre les chercheurs et les acteurs, il s'agit de rendre compte de la vie réelle de l'organisation avec ses propres codes, ses propres règles de fonctionnement, ces rapports de forces et de pouvoirs souvent peu avouables.

CONCLUSION : UNE CERTAINE PHILOSOPHIE DE VIE AU CŒUR DE L'INTERVENTION

Si le rôle du sociologue appelle donc à beaucoup de modestie et de retenue, il n'en est pas moins très utile. Un petit coup de projecteur suffit à condition que le faisceau de lumière soit bien orienté. Dans la sociologie d'intervention, il s'agit, comme le suggère Castel (2004) d'essayer de comprendre et de prendre en charge ce qui pose problème aux gens. En éclairant localement un problème réel, en « mettant en travail » la situation (pour reprendre les propos de Gilles Herreros), il s'agit de rendre plus justes les décisions quotidiennes des dirigeants, plus adaptées les réponses des individus, plus bénéfiques les échanges intersubjectifs.